



Conseil des  
écoles publiques  
de l'Est de l'Ontario



## Année scolaire 2020-2021

**Sujet : Antécédents criminels (secteur vulnérable obligatoirement)**

**Nom :** \_\_\_\_\_

**D.D.N. :** \_\_\_\_\_

Madame, Monsieur,

Nous attestons par la présente que la personne ci-haut mentionnée agit à titre de bénévole auprès des élèves de l'école élémentaire publique Jeanne-Sauvé.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos meilleurs sentiments.

*Brigitte Lepage*

Brigitte Lepage,  
Directrice

### **NOTE IMPORTANTE POUR LE BÉNÉVOLAT**

#### **Vérification des antécédents criminels – règlement 521/01**

Avant le début de votre bénévolat, vous devrez fournir un formulaire de Déclaration d'antécédents criminels en vertu du Règlement 521/01 de la Loi de l'Éducation.

#### **Voici comment procéder pour obtenir cette déclaration :**

Présentez-vous en personne au 2670 Queensview Drive avec cette lettre ou en allant sur le site web : [www.ottawapolice.ca](http://www.ottawapolice.ca)

#### **Apportez avec vous deux (2) pièces d'identité avec nom et date de naissance, une de ces pièces doit avoir une photo. Pièces d'identité acceptées :**

Permis de conduire (avec photo)

Passeport (avec photo)

Certificat de naissance ou de baptême

Documents d'immigration (avec photo) ou carte de citoyenneté canadienne ou résident permanent

Carte de donneur de sang de la Société canadienne du sang

La carte médicale de l'Ontario (OHIP) **n'est pas acceptée.**

Pour toute autre question, veuillez téléphoner au 613-236-1222.